

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **9^e jour du mois de février 2009**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, maire
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Philippe Bachand, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-25

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2009-26

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2009

Tous les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 janvier 2009. Il est donc proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ledit procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

2009-27

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2009

Tous les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 26 janvier 2009. Il est donc proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter ledit procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de la direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie nous informant du lancement du document de référence « Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006 ».
- › Lettre de la Régie des alcools, des courses et des jeux nous informant d'une cession totale pour bar, restaurant et bar sur terrasse pour Auberge Albatros 2008.
- › Mot de remerciements de la part de la famille de monsieur Yvon Boissé aux membres du Conseil pour les vœux de sympathies lors du décès de monsieur Boissé.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Madame Ghislaine Leroux, secrétaire-trésorière de l'organisme les AmiEs de la terre de la MRC des Sources aimerait avoir une réponse à leur demande de financement de 7 000 \$ qui a été transmise au Conseil en décembre et amendée en janvier dernier. Monsieur le maire fait part du refus du Conseil de subventionner l'organisme puisqu'il n'est pas dans les habitudes de la Ville d'Asbestos d'offrir du financement à des organismes de pression. Il fait la lecture d'une lettre qui a été préparée en réponse à la demande qui sera postée à madame Leroux.

Madame Leroux demande une réponse par résolution. Monsieur le maire lui explique qu'une résolution est prise seulement pour confirmer une contribution et que dans le cas d'un refus, une lettre est transmise seulement.

Madame Johanne Lupien du secteur Trois-Lacs s'informe sur la contribution de la Ville d'Asbestos accordée au Comité de citoyens intermunicipal des Sources concernant le Projet Estrie Enviropôle. Le directeur général explique la contribution qui représente environ 10 000 \$ pour la Ville soit 7 000 \$ pour le fonctionnement et le reste pour les dépenses engendrées par des visites aux sites de Berthierville et de Lachute dont les membres du Conseil ont été invités. Il résume les autres sources de revenus du comité mais la réfère à l'ancien président du comité Raynald Dodier pour une confirmation des montants.

Madame Lupien demande à obtenir une liste détaillée de la contribution de la Ville à ce comité.

Monsieur Gilles Messier de la rue Poitras demande aux membres du Conseil s'il y a dissidence au sein du Conseil sur la position du Conseil à l'égard du projet Estrie Enviropôle ? Le maire lui répond qu'il n'y a pas de dissidence.

Monsieur Messier demande au Conseil sa position à l'égard de la pétition de plus de 5 000 noms en appui à la limitation d'enfouissement à 50 000 tm adoptée par la MRC des Sources dans son PGMR. Monsieur le maire l'informe qu'il reçoit cette information et qu'il en tiendra compte au même titre que tous les autres documents, lettres, rapports ou sondages sur ce dossier.

Monsieur Lionel Duchesneau de la rue Dusseault aimerait savoir pourquoi l'identification du **9-1-1** ne figure plus sur les voitures de la Sûreté du Québec qui sillonnent nos rues. Monsieur le maire lui répond que la SQ est à changer de flotte de véhicules et que les identifications ne sont pas toutes terminées.

Monsieur Henri-Paul Perreault, ancien président de l'Association des retraités d'Asbestos désire remercier les membres du Conseil pour leur résolution adoptée en témoignage de sa contribution dans la communauté d'Asbestos au cours des 10 années passées comme président de l'Association des retraités d'Asbestos.

2009-28

COLLECTIF DES FEMMES D'ACTION DE LA MRC DES SOURCES : DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT la demande du Collectif des femmes d'action de la MRC des Sources d'une contribution à la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que cette contribution est pour célébrer la journée des femmes le dimanche 8 mars prochain, qui en est à sa 8^e édition;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos verse la somme de 100 \$ à cet organisme à titre de contribution à leur activité annuelle.

Adoptée.

2009-29

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE DÉCEMBRE 2008

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de décembre 2008, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 735 135,51 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	735 135,51 \$
- Dépenses en immobilisations	-
TOTAL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2008:	735 135,51 \$

Adoptée.

2009-30

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE JANVIER 2009

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de janvier 2009, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés pour un montant de 611 548,48 \$, le tout tel que ci-après décrit :

- Administration municipale	581 504,15 \$
- Dépenses en immobilisations	30 044,33 \$
TOTAL DU MOIS DE JANVIER 2009:	611 548,48 \$

Adoptée.

2009-31

FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES SOURCES : VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION

Suite à la tenue d'un brunch-santé organisé en novembre dernier par le Conseil municipal d'Asbestos, il avait été convenu que les profits seraient remis à la Fondation du Centre de santé et des services sociaux des Sources. Il est donc proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé du conseiller Serge Boislard et résolu de verser un montant total de 2 000 \$ à titre de don de la Ville d'Asbestos à cette fondation.

Adoptée.

2009-32

DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LES CADRES DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT que des travaux de resurfaçage d'une partie de la 1^{re} Avenue ont été exécutés pour un montant total de 39 665,64 \$ au 31 décembre 2008;

CONSIDÉRANT que les travaux sont subventionnés pour un montant de 60 000 \$ qui sera remboursé en trois (3) versements de 20 000 \$ et dont un a déjà été effectué;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande les deuxième et troisième versements de 20 000 \$ sur la subvention de 60 000 \$.

Adoptée.

2009-33

DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDÉE DANS LES CADRES DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT que des travaux d'asphaltage des rues Général-Vanier et Gérard ont été exécutés pour un montant total de 68 056,27 \$ au 31 décembre 2008;

CONSIDÉRANT que les travaux sont subventionnés pour un montant de 10 000 \$;

Il est donc proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos approuve les dépenses, et ce, conformément aux stipulations du ministère des Transports et demande le versement de la subvention de 10 000 \$.

Adoptée.

2009-34

PROGRAMME « TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI »: CONTRIBUTION 2009

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos participe à l'édition 2009 du programme « Trio étudiant Desjardins pour l'emploi » et contribue une somme de 5 500 \$ à ce titre. Ce montant sera transmis avant le 1^{er} mai 2009, et ce, tel que demandé.

Adoptée.

2009-35

POSTE DE PRÉPOSÉ AUX INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS (REMPLACEMENT) - RÉSULTAT DE L'AVIS D'AFFICHAGE

CONSIDÉRANT l'avis d'affichage du 21 janvier 2009 pour un employé de remplacement au poste de préposé aux infrastructures d'aqueduc et d'égouts;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées rencontrant les exigences normales de la fonction, avaient jusqu'au 29 janvier 2009 pour signer l'avis d'affichage;

CONSIDÉRANT que le seul employé à signer l'avis d'affichage a été Christian Lavallée, employé temporaire;

CONSIDÉRANT qu'après vérification, il n'est plus nécessaire de combler ce poste de remplacement puisque l'employé affecté à ce poste revient au travail dès cette semaine;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Alain Roy et résolu de surseoir à cette nomination temporaire pour l'instant.

Adoptée.

2009-36

POSTE DE REMPLACEMENT D'UN OUVRIER QUALIFIÉ D'ENTRETIEN - RÉSULTAT DE L'AVIS D'AFFICHAGE ET NOMINATION

CONSIDÉRANT l'avis d'affichage du 21 janvier 2009 pour le poste de remplacement d'un ouvrier qualifié d'entretien;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées rencontrant les exigences normales de la fonction, avaient jusqu'au 29 janvier 2009 pour signer l'avis d'affichage;

CONSIDÉRANT que les employés suivants ont signé l'avis d'affichage, soit : Christian Lavallée, Jeannot Vachon et Sylvain Lampron;

CONSIDÉRANT que le seul employé permanent est monsieur Sylvain Lampron mais qu'il est présentement en congé sans solde jusqu'en juillet 2009;

CONSIDÉRANT que pour occuper un poste de remplacement, l'employé doit être disponible et apte à effectuer les tâches dans les 10 jours;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que monsieur Sylvain Lampron soit nommé au poste de remplacement d'ouvrier qualifié d'entretien, au taux horaire établi pour ce poste, et ce, jusqu'au retour de l'employé affecté à ce poste.

Que si monsieur Lampron ne peut occuper le poste dans les dix (10) jours de sa nomination, monsieur Jeannot Vachon soit nommé au poste de remplacement.

Adoptée.

2009-37

AUTORISATION SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE 2009-01 AVEC LE SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX D'ASBESTOS

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'autoriser le maire et le directeur général et directeur du personnel à signer pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la lettre d'entente numéro 2009-01 avec le Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2009-38

CONFIRMATION DE MADAME DANIELLE CARRIERE AU POSTE DE COMMIS À LA PAIE ET AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que madame Danielle Carrière soit confirmée dans sa fonction de commis à la paie et aux travaux publics pour la Ville d'Asbestos, le tout conformément à la convention collective la régissant.

Adoptée.

2009-39

NOMINATION DE M. SYLVAIN LAMPRON AU POSTE DE JOURNALIER-CONDUCTEUR

CONSIDÉRANT que le poste de menuisier a été aboli et remplacé par un poste d'ouvrier qualifié d'entretien;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu affichage du poste d'ouvrier qualifié d'entretien et que M. Roch Hamel a obtenu le poste;

CONSIDÉRANT qu'avec ce mouvement de personnel, un poste de journalier-conducteur est disponible;

CONSIDÉRANT que M. Sylvain Lampron doit être nommé à un autre poste de la convention collective le régissant;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu d'entériner la nomination de M. Sylvain Lampron au poste de journalier-conducteur, et ce, à compter de la présente.

Que M. Lampron occupera le poste lors de son retour de congé sans solde.

Adoptée.

2009-40

ACQUISITION D'UN NOUVEAU SERVEUR POUR LE SYSTÈME INFORMATIQUE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'acquérir un nouveau serveur pour le système informatique de la Ville d'Asbestos, et ce, au coût de 24 821,21 \$ incluant les taxes, le tout conformément à la proposition déposée par GFI Solutions d'affaires.

Adoptée.

2009-41

RÉORGANISATION DE LA SALLE INFORMATIQUE

Conformément à la proposition déposée par GFI Solutions d'affaires pour réorganiser la salle informatique suite à l'installation du nouveau serveur, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de confier ce travail à GFI solutions d'affaires pour un montant total incluant les taxes de 16 903,03 \$.

Adoptée.

2009-42

ACHAT D'UNE ENREGISTREUSE POUR LES SÉANCES DE LA COUR MUNICIPALE D'ASBESTOS

Considérant que l'ancien système d'enregistrement des séances de Cour municipale est défectueux et désuet, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'autoriser l'achat auprès de Son X Plus d'Asbestos d'une enregistreuse de marque Marantz au coût de 499,99 \$ plus taxes.

Adoptée.

2009-43

INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AU GARAGE MUNICIPAL

Considérant qu'il est essentiel d'avoir une protection visuelle sur les installations extérieures autour du garage municipal, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de caméras de surveillance par Lussier Électrique inc. au coût total de 4 700 \$ plus taxes applicables, ce prix incluant la main d'oeuvre.

Adoptée.

2009-44

ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE SUPPLÉMENTAIRE LORS DES BAINS LIBRES DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que Mélissa Bélisle soit engagée pour aider la préposée aux bains libres lors de la semaine de relâche du 2 au 6 mars prochain, au taux du salaire minimum.

Adoptée.

2009-45

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS

CONSIDÉRANT la demande de citoyens de permettre la participation de leurs enfants aux activités de terrains de jeux du 24 juin au 11 août 2009;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un encadrement spécifique permanent de 130 heures (13,00 \$/heure) par une personne accompagnant un enfant, soit pour un total d'une seule accompagnatrice pour un enfant;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos s'inscrive au Programme d'accompagnement en loisir, volet 1, service d'accompagnement d'appoint, du Gouvernement du Québec.

Le directeur général et greffier-suppléant est par la présente autorisé à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, la demande d'inscription au programme d'accompagnement en loisir.

Adoptée.

2009-46

VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2009 AUX ORGANISMES DE LOISIRS

Suite à l'étude des demandes de subventions faites par les organismes de loisirs, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'octroyer les subventions 2009 aux organismes de loisirs comme suit :

- › Comité des amis des Scouts et Guides : 3 600 \$
- › Harmonie d'Asbestos : 4 800 \$
- › Club de Soccer Danville-Asbestos : 40\$/joueur résidant d'Asbestos
(jusqu'à un montant maximal de 5 000 \$)

Adoptée.

DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance des rapports mensuels de décembre 2008 et janvier 2009 préparés par le directeur de l'inspection et de l'urbanisme. Le rapport de décembre 2008 démontre l'émission de 4 permis pour une valeur déclarée de 13 000 \$. De plus, on rapporte un cumulatif pour l'année 2008 de 344 permis émis pour une valeur déclarée de 6 119 398 \$ comparativement à l'année 2007 pour un total de 318 permis pour une valeur totale de 4 306 415 \$. Quant au rapport de janvier 2009, il démontre l'émission de 10 permis pour une valeur de 1 166 450 \$.

2009-47

ADHÉSION A L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES BÉNÉVOLES EN RECHERCHE ET SAUVETAGE

Suite à la demande faite par le coordonnateur des bénévoles en recherche et sauvetage du service de sécurité incendie de la Ville d'Asbestos d'adhérer à la nouvelle Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage, sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique depuis le début de l'année 2009, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser l'adhésion à cette association du service de sécurité incendie d'Asbestos pour un coût symbolique de 5 \$.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Madame Mireille Paquette, de la rue St-Jean-Baptiste félicite la Ville pour la mise en ligne des procès-verbaux des séances du Conseil. Elle désire faire un suivi à propos de sa mise en demeure concernant le contenu des procès-verbaux de l'année 2008. Monsieur le maire lui indique qu'il n'y aura pas de suite qui sera donnée à cette mise en demeure. Il invite madame Paquette à cesser d'envoyer des lettres aux représentants municipaux.

Monsieur Gilles Messier de la rue Poitras demande des éclaircissements sur le contexte de la nomination de monsieur Lampron comme journalier-conducteur.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Benoit désire adresser des félicitations au Club de Ski de fond d'Asbestos et plus spécialement à son président Monsieur Bruno Chainé pour l'excellent travail qu'il fait pour l'entretien des sentiers.

Le conseiller Jean Roy tient à mentionner le beau travail effectué par la Société d'histoire d'Asbestos lors de l'organisation du brunch pour les 110 ans d'Asbestos.

La conseillère Nicole Forgues informe ses collègues de la contribution par l'Office municipal d'habitation d'un loyer pour les bureaux de Québec enfant.

Le conseiller Serge Boislard désire qu'une résolution soit adoptée par le Conseil pour le travail et les efforts soutenus de M. Raynald Paré à titre de président du Mouvement Pro-Chrysotile depuis de nombreuses années.

2009-48

MOTION DE REMERCIEMENTS ET DE FÉLICITATIONS A M. RAYNALD PARÉ

CONSIDÉRANT que M. Raynald Paré a effectué un immense travail bénévole à titre de président du Mouvement Pro-Chrysotile québécois;

CONSIDÉRANT son sens des responsabilités et son indépendance en regard des industries de Lab Chrysotile et Mine Jeffrey;

CONSIDÉRANT sa capacité d'analyse, son respect des opinions des autres, son dynamisme et de toutes les qualités qui font de lui un leader incontestable et un homme apprécié de tous;

CONSIDÉRANT qu'il a su défendre avec acharnement le combat des gens d'Asbestos et de Thetford Mines qui croient encore que notre richesse naturelle est un bien précieux qui doit être utilisé partout dans le monde de façon sécuritaire;

POUR TOUTES CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé et résolu à l'unanimité de remercier et de féliciter monsieur Raynald Paré pour le travail qu'il a effectué bénévolement comme président du Mouvement Pro-chrysotile Québécois.

Adoptée à l'unanimité.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL suite...

M. Boislard désire également remercier son collègue Jean Roy pour une rencontre auprès de l'École La Passerelle. Il n'y aura pas de déplacement de la brigadière. Le conseiller Jean Roy explique les conclusions de cette rencontre.

Le conseiller Alain Roy mentionne qu'il a participé au souper de la Chambre de commerce et d'industrie des Sources.

Il rappelle la soirée d'information du Bureau d'audiences publiques en environnement « BAPE » le 23 février prochain au Camp musical d'Asbestos concernant les travaux de dragage au lac Trois-Lacs.

La conseillère Nathalie Durocher n'a aucun sujet à traiter.

Le maire Jean-Philippe Bachand désire adresser ses félicitations à toute l'organisation du Club des 3 et 4 roues de l'Or blanc pour l'activité du Jamboree à Asbestos.

2009-49

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Nicole Forgues propose la levée de la présente séance à 20 h 45.

Adoptée.

JEAN-PHILIPPE BACHAND, MAIRE

**GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER-SUPPLÉANT**

GAG/LG/